

Communiqué de presse**La guerre des médias - La vérité est la victime !**

(Traduit)

Avec le début de la guerre russe contre l'Ukraine en février 2022, l'Union européenne a pris l'initiative, en mars de la même année, d'interdire de nombreux médias russes ou pro-russes en Europe. L'Union européenne justifie ces mesures en affirmant que la Russie utilise les médias pour diffuser sa propagande et sa désinformation médiatique. En mars 2024, l'Union a décidé de suspendre les activités de quatre autres médias, les accusant de diffuser de la propagande et de soutenir la guerre contre l'Ukraine. La Russie a réagi en bloquant et en interdisant 81 médias européens.

Alors que la Russie a justifié l'interdiction par la « réciprocité », l'Union européenne l'a condamnée, comme l'a déclaré Joseph Borrell : « Les médias européens interdits travaillent selon des principes et des normes journalistiques. Ils fournissent des informations factuelles, y compris au public russe, notamment sur la guerre d'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine ».

Il est indéniable que l'interdiction vise ici à contrôler la narration, de sorte que chaque partie devienne le seul présentateur de l'image qui lui convient, et le fournisseur des arguments et justifications nécessaires pour gagner la sympathie et mobiliser l'opinion publique.

L'Union européenne, et l'Occident en général, se considère toujours comme l'autorité qui fixe les normes et les critères qu'elle s'efforce de contraindre le monde à suivre, et considère sa démocratie et les principes de liberté qu'elle garantit comme la vérité absolue. Elle se facilite ainsi la tâche pour imposer des lois qui lui conviennent et qui sont compatibles avec ses aspirations et ses orientations contrôlées par l'intérêt, la cupidité et l'exploitation. L'Occident a souvent recours au mensonge et à la tromperie pour atteindre ses objectifs, considérant que ces méthodes sont légitimes tant qu'elles permettent d'atteindre le but selon la règle établie « la fin justifie les moyens », et puisque c'est lui qui se fixe les buts et les objectifs, alors il peut justifier les moyens et les codifier pour atteindre ses intérêts. Les exemples sont innombrables, jusqu'à ce que cette idéologie devienne leur religion et leur voie.

Alors que l'Occident se targue de garantir les libertés, notamment la liberté d'expression, d'opinion, la liberté personnelle, médiatique et religieuse, nous constatons qu'il manipule avec ses moyens, qu'il codifie et légitime, pour s'opposer à quiconque s'oppose à l'opinion qu'il prétend être une vérité absolue. Pour prouver son opinion, elle a parfois recours à la falsification de l'histoire ou à la tromperie des médias. C'est pourquoi il s'est intéressé à la restriction des médias afin de limiter la confrontation intellectuelle ou de dissimuler les faits qui révèlent sa fausseté, la corruption de ses idées, ses mauvaises procédures, ou de couvrir les crimes qu'il commet.

Telle est la situation de l'Occident, qu'il soit en état de guerre ou en état de paix, car l'idéologie fondée sur des intérêts changeants sera inévitablement changeante et fluctuante, dictée par les intérêts et modifiée par les circonstances, et ceux qui décident de tout cela sont des êtres humains limités et imparfaits. Ce qui était un intérêt hier peut devenir nuisible demain, et celui qui était un ami hier, d'un trait de plume, devient un ennemi, et l'idée qu'il défendait hier, il la combat aujourd'hui et l'interdit demain, et ainsi les opinions et les images fluctuent et les

principes se dispersent au vent des intérêts, des buts et des objectifs personnels légitimes et illégitimes.

Par exemple, l'Occident interdit même de faire des recherches sur la question de l'Holocauste et considère sa négation comme un crime dont l'auteur mérite d'être emprisonné pendant des années. De même, critiquer l'entité juive est considéré comme de l'antisémitisme et est puni par la loi, y compris, récemment, l'interdiction de manifester et d'exprimer des opinions sur la question palestinienne, de dénoncer les crimes des Juifs à Gaza et de nier leur occupation de la terre de Palestine. Ils considèrent l'entité juive comme un droit inaliénable. En fait, l'Allemagne a adopté une loi exigeant des demandeurs de citoyenneté qu'ils reconnaissent le droit à l'existence d'« Israël », et enfin de criminaliser toute personne qui participe ou exprime son admiration pour des nouvelles ou des opinions sur les médias sociaux qu'ils (c'est-à-dire l'Occident) considèrent comme faisant l'éloge du terrorisme ou soutenant ce qu'ils appellent la haine entre les peuples, alors que ce sont eux qui établissent ces définitions et définissent ces termes et les codifient en fonction de leurs intérêts et non en fonction de leur réalité ou de leur vérité. Ils en sont arrivés au point d'adopter une loi interdisant le symbole du triangle rouge inversé en tant que symbole terroriste soutenant le Hamas !

Ainsi, en dénonçant les mesures prises par la Russie pour interdire les médias occidentaux, l'Occident prouve qu'il est hypocrite, voire mécréant dans son idéologie, lorsqu'il accepte la même mesure pour lui-même mais l'interdit aux autres, violant ainsi ses principes et ses constitutions.

Il est connu que l'état de guerre impose des mesures exceptionnelles prises par les pays belligérants pour renforcer leur position et pour décourager les baisses de moral ou les décisions influentes, qu'elles soient politiques ou militaires. Le législateur (swt) a attiré l'attention sur ce point en disant: **وَإِذَا جَاءَهُمْ أَمْرٌ مِّنَ الْأَمْنِ أَوْ الْخَوْفِ أَذَاعُوا بِهِ وَلَوْ رَدُّوهُ إِلَى الرَّسُولِ وَإِلَى أُولِي الْأَمْرِ مِنْهُمْ لَعَلِمَهُ الَّذِينَ يَسْتَنْبِطُونَهُ مِنْهُمْ وَلَوْلَا فَضْلُ اللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُ لَاتَّبَعْتُمُ الشَّيْطَانَ إِلَّا قَلِيلًا** **“Quand leur parvient une nouvelle rassurante ou alarmante, ils la diffusent. S'ils la rapportaient au Messager et aux détenteurs du commandement parmi eux, ceux d'entre eux qui cherchent à être éclairés, auraient appris (la vérité de la bouche du Prophète et des détenteurs du commandement). Et n'eussent été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez suivi le Diable, à part quelques-uns.”** [An-Nisa: 83]

En effet, le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) avait l'habitude d'envoyer des bataillons et, lorsqu'ils étaient victorieux ou vaincus, les hypocrites s'empressaient de s'enquérir de leur situation, de répandre la nouvelle et de l'annoncer avant que le Messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) ne l'annonce, affaiblissant ainsi le cœur des croyants. Cela s'applique à la politique médiatique de l'État islamique, l'État étant responsable des médias et de la publication des nouvelles. Allah (swt) a permis de mentir à l'ennemi en temps de guerre, mais autrement, c'est interdit pour un musulman et un non-musulman, et donc la recherche de la vérité est une question légitime, et s'efforcer d'être honnête est le devoir de chaque musulman, et c'est la politique de l'État islamique dans la prise en charge des affaires de la Oumma, et la transmission de l'appel islamique à toute l'humanité.

Ces règles viennent d'Al-Muhîr Al-Khabîr (le Créateur omniscient et omniprésent), et non d'êtres humains limités et imparfaits. Toute la législation a été descendue de Hakîm Alîm (le Tout Sage et le Tout Connaisseur) pour faire sortir les gens des ténèbres vers la lumière, et de l'injustice des religions vers la justice d'Ar-Rahman (le Très Miséricordieux).

Le bureau central des médias du Hizb ut Tahrir

